



**Présentation de
l'organisation de la
Municipalité**

p. 4

**Information sur l'eau
de consommation**

p. 11

**Nouvel exploitant au
Café du Marché**

p. 12

INFORMATIONS MUNICIPALES

Editorial



Dans une petite ville, tout le monde se connaît, ou presque. On se croise à la boulangerie, on échange quelques mots à la sortie de l'école. C'est justement cette proximité, ce lien simple et quotidien, qui peut faire de notre ville un laboratoire vivant du vivre ensemble.

Ici, l'intégration se tisse au fil des gestes ordinaires : une invitation à un repas, un enfant accueilli dans une équipe de foot, un sourire échangé avec un voisin venu d'ailleurs. L'intégration, dans notre ville, c'est avant tout une affaire d'humanité.

Mais ne nous y trompons pas : le défi est bien réel. La nouveauté, le changement, l'inconnu peuvent susciter la méfiance. Le repli sur soi est parfois plus tentant que l'ouverture. Pourtant, il suffit souvent de peu pour renverser cette

tendance : une oreille attentive, un peu de curiosité, le courage de dépasser les clichés.

Dans nos écoles, nos associations, nos sociétés locales, nos commerces, chacune et chacun a un rôle à jouer. Car dans une petite ville, chaque lien compte. Chaque acte d'accueil, chaque mot de bienvenue renforce la cohésion et construit un avenir plus apaisé. La diversité, ici, peut être une force si on la regarde non comme une différence à tolérer, mais comme une richesse à partager.

Alors oui, dans notre ville, l'intégration commence par un bonjour. Et peut-être, grâce à ce simple mot, se transforme-t-elle en une histoire commune.

Catarina Pina,

Présidente du Conseil communal ad intérim

Horaire de l'Administration communale

Période estivale

Lundi 7 juillet au vendredi 15 août 2025

- Les guichets de l'Administration communale seront fermés au public l'après-midi.

Lundi 18 août 2025, jour férié payernois Tirage

- Fermé

Dès le mardi 19 août 2025, horaire habituel

- Lundi au vendredi : 08 h 00 – 11 h 30 et 14 h 00 – 16 h 30

Contrôle des habitants et bureau des étrangers

Fermé le mardi, permanence jusqu'à 19 h 00 le jeudi soir.

Retrouvez toutes nos actualités

Sur nos réseaux sociaux



Sur notre site internet



www.payerne.ch

Rédaction

Editeur :
Municipalité de Payerne

Responsable rédactionnelle :
C. Thöny

Contact :
e-mail : tdu@payerne.ch
Tél : 026 662 66 26

Groupe de rédaction :
E. Noverraz, rédacteur
N. Surchat-Delpédro, rédactrice
C. Besson, impression

Parution : 4 fois par année

Distribution : Journal gratuit - tous ménages

Tirage : 5500 exemplaires

Photo de couverture : © JoBersier

INFORMATIONS MUNICIPALES

Communication des décisions municipales Préavis adoptés par la Municipalité en 2025

Préavis n° 04/2025

Installation d'une conduite d'eau potable et de défense incendie à la route de Corcelles, DP 1064

Dans le cadre de projets immobiliers au Sud de la route de Corcelles, il a été fait le constat qu'aucune alimentation en eau n'est possible par les réseaux existants. Par ce préavis, la Municipalité demande au Conseil communal d'accorder un financement par la trésorerie de Fr. 132'000.—, montant dont il y aura lieu de déduire la récupération de la TVA ainsi que la subvention attendue de l'ECA, pour l'installation d'une conduite d'eau potable et de défense incendie à la route de Corcelles.

Ce préavis a été adopté par les membres du Conseil communal lors de la séance du 14 mai 2025.

**Préavis n° 05/2025*

Rénovation des terrains de tennis, du club house, création d'un tennis park et constitution d'un droit de superficie distinct et permanent sur la parcelle RF n° 1888

Dès lors qu'une modernisation des installations apparaît nécessaire, le principal objectif est d'assurer la pérennité des infrastructures en faveur du public et des membres du club pour la pratique du tennis. Par ce préavis, la Municipalité demande au Conseil communal d'autoriser la constitution d'un droit de superficie sous forme de droit distinct et permanent pour une durée de 30 ans. Il est aussi demandé d'accorder un crédit de Fr. 2'325'000.— pour la rénovation des terrains de tennis, du club house et la création d'un tennis park.

**Préavis n° 06/2025*

Remplacement d'une conduite d'eau potable et de défense incendie à la rue Derrière-la-Tour (DP 1029) et à la rue de la Tour (DP 1032)

Suite à diverses interventions sur la conduite d'eau de la rue de la Tour, il est intéressant de pouvoir profiter des synergies qu'offre une réalisation commune dans le cadre de la pose de conduites dans ce périmètre pour le réseau de distribution de chaleur (chauffage à distance). De ce fait, la Municipalité

demande au Conseil communal d'autoriser le remplacement des conduites d'eau potable et de défense incendie à la rue Derrière-la-Tour et à la rue de la Tour pour un montant de Fr. 240'000.—, montant dont il y aura lieu de déduire la récupération de la TVA ainsi que la subvention attendue de l'ECA.

**Préavis n° 07/2025*

Règlement sur l'organisation et le traitement de la Municipalité

En vue de préparer la prochaine législature qui s'étendra du 1^{er} juillet 2026 au 30 juin 2031, la Municipalité a engagé une réflexion approfondie sur l'organisation de l'Exécutif communal et sur les modalités de traitement de ses membres. Il a été décidé d'établir un règlement spécifique tenant compte du régime particulier de milice qui caractérise le mandat des membres de l'Exécutif. Par ce préavis, la Municipalité demande au Conseil communal d'adopter le règlement sur l'organisation et le traitement de la Municipalité. Ce document est annexé au préavis.

**Préavis n° 08/2025*

Demande de crédit complémentaire au budget 2025 et validation des dépenses imprévisibles et exceptionnelles

Conformément aux articles 104 et 105 du Règlement du Conseil communal et les articles 10 et 11 du Règlement sur la comptabilité des Communes (RCCom), la Municipalité sollicite l'octroi de compléments pour des charges ou revenus qu'il n'était pas possible de prévoir lors de l'établissement du budget de l'année en cours auprès du Conseil communal. Le total des charges supplémentaires soumis à adoption se monte à Fr. 146'050.—. Il est également demandé d'approuver les dépenses imprévisibles et exceptionnelles représentant au total une augmentation des charges nettes de Fr. 38'500.—.

**Préavis n° 09/2025*

Comptes annuels pour l'exercice 2024

Comme chaque année, la Municipalité soumet à l'approbation du Conseil communal les comptes 2024 qui se résument de la manière suivante. Le total des charges (avant amortissements et attributions supplémentaires) s'élève à Fr. 50'994'617.93, alors que le total des revenus est de Fr. 52'237'603.66. La Municipalité a décidé de procéder à des amortissements supplémentaires à hauteur de Fr. 1'911'822.02 et à des prélèvements supplémentaires sur fonds de réserves à hauteur de Fr. 1'708'112.42. Le bénéfice de l'exercice 2024 se monte à Fr. 1'039'276.13.

**Préavis n° 10/2025*

Constitution d'un DDP (droit de superficie distinct et permanent) gratuit en faveur de l'Association Scolaire Intercommunale de Payerne et Environs (ASIPE) sur la parcelle RF n° 824 à l'Avenue de la Promenade

Afin de répondre aux besoins de l'évolution du nombre d'élèves, l'ASIPE se doit de trouver des solutions d'enclassement et a dès lors décidé de construire un nouveau bâtiment scolaire sur le site de La Promenade qui regroupe tous les élèves du degré secondaire 1. Par ce préavis, la Municipalité demande au Conseil communal l'autorisation de constituer en faveur de l'ASIPE un droit de superficie distinct et permanent (DDP) gratuit, d'une durée de 80 ans, sur une surface de 453 m² sur la parcelle RF n° 824 à l'Avenue de la Promenade.

Au moment de la rédaction de cet article, ces préavis* ont été adressés aux membres du Conseil communal, mais n'ont encore pas été portés à l'ordre du jour d'une séance du Conseil communal.

Retrouvez les préavis complets et les communications de la Municipalité sur www.payerne.ch/conseil-communal

C. Combremont

INFORMATIONS MUNICIPALES

Municipalité

Organisation de le Municipalité suite à l'élection du Syndic

A la suite de l'élection de Monsieur Lionel Voinçon à la Syndicature de la Ville de Payerne le 13 avril 2025, la Municipalité a procédé à une actualisation de la répartition des dicastères entre ses membres.

Monsieur Lionel Voinçon, Syndic, est en charge de l'administration générale, de la promotion économique et des finances. Il représente également la Ville au sein des Conseils d'administration de swiss aeropole SA et Payerne Energies SA.

La seule modification concerne la cave communale et le vignoble désormais placés sous la responsabilité de Monsieur Jacques Henchoz. Ce dernier reste en charge des infrastructures, des travaux publics et de l'énergie.

Les autres membres de la Municipalité conservent leurs attributions respectives :

- Madame Monique Picinali, 1^{ère} Vice-Présidente, Municipale en charge de l'Urbanisme, de la mobilité et de l'environnement ;
- Monsieur Edouard Noverraz, Municipal en charge de la population, de la santé et de la culture ;
- Monsieur Nicolas Schmid, Municipal en charge des bâtiments, des écoles et du sport.

Cette répartition affirme la volonté de la Municipalité d'assurer une gouvernance stable, cohérente et orientée vers la poursuite efficace des projets en cours. Elle adresse ses remerciements à la population payernoise pour la confiance témoignée.

N. Surchat-Delpédro



Cynthia Thöny, Secrétaire municipale, Jacques Henchoz, Municipal, Edouard Noverraz, Municipal, Lionel Voinçon, Syndic, Monique Picinali, Municipale, Nicolas Schmid, Municipal, Céline Combremont, Secrétaire municipale adjointe - Photo © DanSchiumarini - AgenceDay

RESSOURCES HUMAINES

Portrait d'un collaborateur

Donald Hrunka, au service de la sécurité à Payerne

Né le 10 juin 1977 à Pakrac, en Croatie, Donald Hrunka s'est installé à Payerne en 2000. Marié et père d'un fils aujourd'hui âgé de 20 ans, il a rejoint les rangs de la Commune en 2017, après un parcours professionnel riche et manuel : d'abord aide-maçon dans la construction de préfabriqués à Avenches et ensuite à Tavel, puis chauffeur poids lourd pendant 15 ans à travers toute la Suisse. En intégrant la Sécurité publique de Payerne, il a été formé à l'école d'assistant de Sécurité publique de Savatan, où il a obtenu son certificat après 10 semaines de formation.

« Je ne fais pas que mettre des amendes », explique Donald. Son quotidien est rythmé par une grande diversité de tâches : gestion de la signalisation, préparation de manifestations, prévention, et bien sûr, être présent sur le terrain pour garantir la sécurité de toutes et tous.

Ce qu'il préfère dans son métier ? « Pouvoir renseigner, aider, discuter avec les habitantes et les habitants. J'aime ce contact. » Ce qu'il aime moins : « Les manifestations. Il y a beaucoup à préparer, beaucoup à ranger ensuite, tout en continuant les autres tâches habituelles. C'est intense. »

Responsable notamment de l'organisation des Brandons au sein de la Sécurité publique, Donald joue un rôle clé dans sa réussite et sa sécurité. « Il faut se mettre à la place de la personne, pour qu'elle comprenne bien les panneaux et les accès. C'est un gros travail d'anticipation. »

En 2027, il franchira une nouvelle étape dans sa carrière en accédant au grade de caporal, une reconnaissance de son engagement et de son expérience.

Ce qui le motive au quotidien ? L'esprit d'équipe. « Nous avons une bonne communication et de bonnes relations entre collègues. C'est agréable de travailler avec ce groupe. »

Grâce à une planification des horaires trois mois à l'avance, Donald parvient à concilier au mieux sa vie professionnelle et personnelle, malgré les contraintes du métier. Il apprécie les balades en nature, il a notamment obtenu le Brevet des Armaillis, remis à la suite d'une randonnée reliant le Moléson aux Paccots sur 11 km avec 670 mètres de dénivelé. Il apprécie aussi se détendre aux bains de Lavey, et pratique régulièrement le tennis de

table et la pétanque. Mais, c'est sans doute aux échecs qu'il excelle le plus : membre du club d'échecs de Payerne depuis 2004, il a même été champion de la commune en 2005.

À travers son travail quotidien, Donald Hrunka contribue activement à la sécurité de la ville, toujours avec le souci de bien faire et de rester proche de la population.

L. Léchaire



Donald Hrunka

POPULATION

Femmes seniors à l'honneur

Montrer aux jeunes que, même après 70 ans, la vie est encore devant soi

A l'occasion de la Semaine d'Actions contre le racisme et les discriminations, le secteur Animation socioculturelle et Intégration a mis sur pieds deux expositions avec un thème commun : le travail invisible.

L'exposition «De la Mer à l'Abbatiale» met en avant le parcours migratoire de 10 personnes portugaises qui ont tout quitté pour vivre une vie meilleure en Suisse. Quant à l'exposition «Femmes seniors» à l'honneur, elle met en avant les femmes de plus de 60 ans qui tout au long de leur vie œuvrent dans l'ombre au bien-être de leurs proches. Ginette Ozalley, qui a participé à l'exposition revient sur son expérience.

Qu'est-ce qui vous a poussé à participer à ce shooting photo pour l'exposition Femmes Seniors à l'Honneur ?

Un article dans le journal, lu par une amie habitant Lausanne, m'a rapporté que l'on cherchait des Femmes seniors pour participer à un shooting, les mettant à l'honneur pour une exposition de photos. Je me suis renseignée et n'ai pas hésité à m'y inscrire. Ce projet est mis sur pied dans le cadre de Vieillir 2030 avec l'association Tokyo Moon. Je me suis sentie concernée, j'ai plus de 70 ans, mais j'ai encore la jeunesse dans mon cœur et l'envie d'exprimer la joie de vivre en tant que personne sénior et j'en ai le droit ! En plus, cela permet de montrer aux jeunes que la vie est encore devant soi à notre âge ! Malgré les difficultés !



Ginette Ozalley, photographiée par Ghislaine Heger, photographe



Deux expositions valorisant la richesse et la diversité de la population ont été vernis en présence de la Conseillère d'Etat Christelle Luisier-Brodard, la Municipale Monique Picinali, la photographe Ghislaine Heger de l'Association Tokyo Moon, et la cheffe du secteur AS&I Hélène Lelièvre

Comment avez-vous vécu votre expérience lors de la prise de vue ?

En arrivant sur la place du Tribunal, l'accueil a été chaleureux et le contact s'est vite établi entre nous. Cette expérience a été enrichissante, car elle nous a donné l'opportunité de nous exprimer à travers une photo. Certes ce n'est pas si facile un shooting, mais la photographe Ghislaine a su me mettre à l'aise, de prendre une pose qui me convenait ! C'était sympa et super !

Quelle a été votre réaction quand vous avez découvert l'exposition ?

D'abord, toutes ces photos exposées dans un si bel endroit qu'est la salle Cluny, c'était lumineux ! Ensuite, l'expression de tous ces portraits dans des positions différentes voir rigolotes pour certaines étaient magnifiques et donnaient un regard nouveau sur le monde. Les femmes offraient une part de leur personnalité ! C'est magique !

Cette exposition avait pour objectif de remercier les femmes seniors pour leur travail invisible tout au long de leur vie. Pouvez-vous nous dire en quoi cela vous touche ?

Au temps des réseaux sociaux où l'on traite de tout et n'importe quoi, où l'on parle des individus sans vraiment les connaître, je trouve important de parler simplement des femmes seniors là où elles vivent avec respect et dignité. Elles participent à la vie de la communauté et apportent dans leur quotidien de petites et grandes choses ! Le respect envers chacun et s'apprend. C'est à travers vos expos que ce but est atteint, elles sont touchantes et belles, un grand merci pour le travail de chacune. Merci pour toutes les femmes seniors !

Plus d'informations :
www.payerne.ch/sacr2025

H. Lelièvre

POPULATION

Plan canicule

La Commune reconduit le plan canicule 2025

La Commune a adressé un questionnaire aux personnes vivant seules et âgées de plus de 75 ans afin de leur demander si elles souhaitent une visite en cas de déclenchement du plan canicule par la Direction Générale de Santé (DGS).

Les personnes qui souhaiteraient ces visites sont priées de se manifester soit en retournant le formulaire reçu ou en contactant le secteur Contrôle des habitants et bureau des étrangers à l'adresse spop@payerne.ch ou au 026 662 65 57.

L. Chevalley

Urgence vitale?
144

Garder la chaleur hors de votre logement

Boire souvent, sans attendre d'avoir soif

Privilégier les sorties et les activités physiques aux heures les plus fraîches

Porter des vêtements légers

Travailler aux heures fraîches et/ou se protéger du soleil

Penser aux autres

Consulter les prévisions météorologiques

Manger léger

Se rafraîchir

S'informer en cas de prise de médicaments

Plus d'informations sur vd.ch/chaleur

Cananton de vaud

Votre état de santé vous inquiète?
appelez **votre médecin**
ou la Centrale des médecins
0848 133 133

Sortie des seniors

Une journée printanière sur le lac de Neuchâtel

Le 22 mai 2025, dans une ambiance détendue, s'est déroulée la traditionnelle sortie des seniors, un rendez-vous incontournable pour les aînés de la commune. Cette année, ce sont près de 170 personnes qui ont embarqué en car en direction du lac de Neuchâtel.

Après un trajet agréable, le groupe est monté à bord d'un bateau pour une excursion paisible

sur les eaux scintillantes du lac. Cette croisière a permis à chacune et chacun de profiter des paysages apaisants et de partager des moments conviviaux. « C'est un vrai plaisir de redécouvrir la région depuis le lac », confiait une participante émerveillée. D'autres, tout sourire, ont savouré cette parenthèse paisible, rythmée par les commentaires passionnants sur les environs.

En fin d'après-midi, le groupe a repris la route pour rentrer à Payerne, où les attendait le repas à la Halle des Fêtes. Cette année encore, le nouveau Syndic Lionel Voinçon a accueilli chaleureusement les seniors et n'a pas manqué de souligner l'importance de ces instants partagés.

Pour clore cette belle journée, l'équipe du traiteur fidèle du Cerf, Léonce Huguet, a servi un repas savoureux. Les convives ont eu le choix entre la traditionnelle langue de bœuf, un rôti de porc fondant ou une option végétarienne. Ce moment gourmand a été l'occasion d'échanger encore quelques souvenirs et rires, avant de se dire au revoir, le cœur léger et l'esprit comblé.



Arrivée des seniors à la Halle des Fêtes



Sortie en bateau

URBANISME, MOBILITÉ ET ENVIRONNEMENT

Informations générales

Café-Rénove - NOUVEAU service à la population

Les projets de rénovations énergétique d'un bâtiment peuvent être relativement complexes. De nombreuses informations sont disponibles mais pas toujours faciles à trier. Quelles sont les lois à respecter (actuelles et futures) ? Quelles subventions sont disponibles ? Par où commencer ? Vers quels spécialistes m'orienter ?

La Commune propose à la population des séances individuelles pour échanger et orienter les citoyens sur leurs projets de rénovation.

Retrouver plus d'informations sur : www.payerne.ch/environnement/cafe-renove/



Subvention énergétique, biodiversité et mobilité

La Municipalité soutient encore cette année la transition énergétique et écologique sur son territoire. Des subventions pour la mobilité, la biodiversité ainsi que dans le domaine énergétique sont disponibles.

Des modifications et de nouvelles subventions seront annoncées dans le courant de l'été.

Retrouvez ces informations directement sur notre site internet :

www.payerne.ch/subventions



Décret sur les radiateurs électriques

Le décret prévoyant l'assainissement des chauffages et des chauffe-eau électriques (DACCE ; BLV 730.051) est entré en vigueur le 1^{er} janvier 2025. Il prévoit leurs remplacements au plus tard au 1^{er} janvier 2033.

Pour rappel, les propriétaires de bâtiments équipés de chauffage et / ou de chauffe-eaux électriques doivent s'annoncer spontanément auprès de la Direction de l'énergie (DGE-DIREN) d'ici à fin juin 2025.

Formulaire pour s'annoncer : www.vd.ch/chauffage-electrique



N. Stauffer

Cyclomania

En septembre, pédaler c'est gagner

Du 1^{er} au 30 septembre 2025 aura lieu le **Défi cycliste de la Broye** qui s'adresse à la population de toute la région.

L'idée est d'encourager les habitantes et habitants, dans un cadre ludique et stimulant, à utiliser davantage le vélo au quotidien.

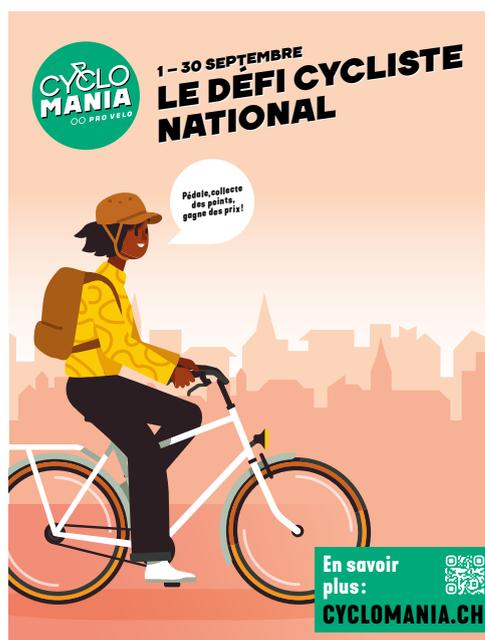
C'est simple : vous téléchargez l'application, vous enregistrez vos déplacements, vous récoltez des points pour vous et pour la région.

En participant, vous vous engagez en faveur du vélo, autrement dit d'une mobilité durable dans votre commune. De nombreux prix d'une valeur de plus de 13'000 francs sont à la clé pour toutes les participantes et participants en Suisse, dont un e-bike de la marque AureusDrive. De plus, des prix régionaux d'une valeur de 2'000 francs spécifiques au Défi cycliste de la Broye seront également à gagner, ceci en partenariat avec les commerces locaux et les magasins de vélo de la région.

Alors, participez et terminez l'été à vélo !

Plus d'informations suivront via la COREB et la Commune à l'approche du mois de septembre.

Coreb



UNE ACTION DE: PRO VELO AVEC LE SOUTIEN DE: SUISSE ÉNERGIE

Pick-e-Bike

La micromobilité est un élément essentiel pour la réduction des émissions de CO2. Dans cette optique, la Commune de Payerne va financer la mise en place d'une vingtaine de vélos électriques via « Pick-e-Bike ».

Pour utiliser les vélos, il vous faut : une application smartphone, un permis de conduire et une carte bancaire. Vous avez ensuite la possibilité de déverrouiller le vélo avec l'application. Vous n'aurez plus qu'à mettre votre casque avant de partir.

N'hésitez pas à profiter des vélos Pick-e-Bike pour participer au défi.

Retrouvez les informations générales sur la page : www.payerne.ch/mobilite/velos-libre-service/



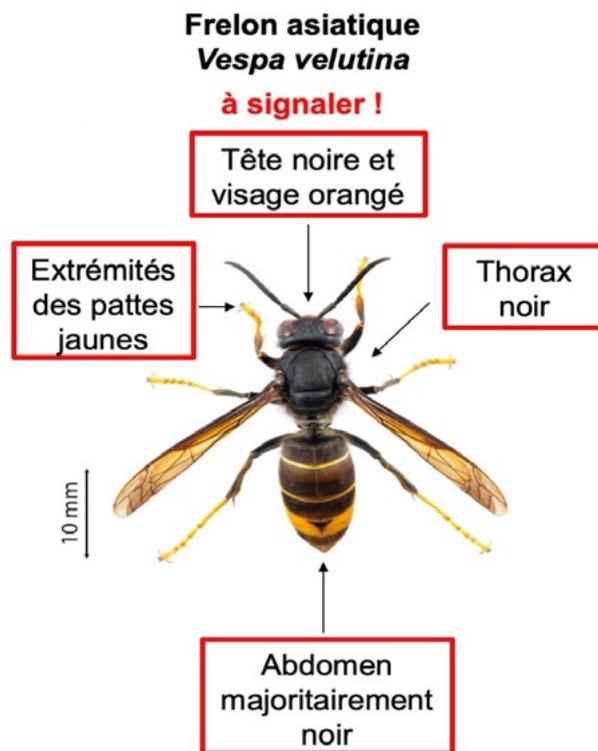
ENVIRONNEMENT - RUBRIQUE VERTE

Signaler le frelon asiatique

Le frelon asiatique (*Vespa velutina*) est un insecte de la famille des Vespidés (guêpes) d'une taille d'environ 3 cm avec un corps foncé, et le bout de l'abdomen et des pattes jaunes.

Le frelon asiatique est originaire d'Asie et a été accidentellement introduit en Europe en 2004 dans le sud-ouest de la France. Depuis, l'espèce s'est étendue aux pays voisins et est arrivée en Suisse en 2017. Cet insecte invasif prédateur peut s'attaquer à de nombreux insectes, dont les colonies d'abeilles domestiques. Il peut aussi présenter un risque pour l'humain en cas de piqûres multiples, sans toutefois être plus dangereux que le frelon européen. Il est recommandé de ne pas approcher de nid de frelons asiatiques à moins de 5 mètres et de ne pas chercher à entreprendre d'action de neutralisation de nids.

En cas de découverte de frelon suspect, photographiez-le ou filmez-le et envoyez les images, avec indication précise de l'endroit et de la date où vous les avez prises ainsi que vos coordonnées, via le site www.frelonasiatique.ch.



En vol : insecte globalement noir

Le Moustique tigre

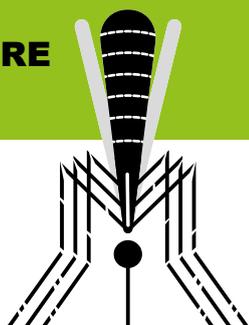
**PAS DE
MOUSTIQUE TIGRE
CHEZ MOI**



Ne pas laisser dehors des objets, bâches, jouets, pneus, qui peuvent retenir de petites flaques.



Ne pas utiliser des produits non cités qui détruisent les prédateurs du moustique tigre.



Retourner tous les pots ou récipients inutilisés.



Vider au moins une fois par semaine tout récipient ouvert contenant de l'eau.

Luttons contre le moustique tigre. Coupons- lui l'eau !



Fermer hermétiquement tous les récipients qui ne peuvent pas être vidés (réservoirs, pieds de parasols, etc.).



Si c'est possible, mettre du sable pour éviter la présence d'eau.

Comment aider ?

Éliminez les sites de pontes dans votre jardin !

Signalez tout moustique suspect via la plateforme : www.moustiques-suisse.ch



Ce qu'il faut savoir

- Le moustique tigre est une espèce invasive exotique qui se trouve dans les zones habitées et évite les plans d'eau naturels où il est à la merci des prédateurs ;
- Quelques centimètres d'eau stagnante pendant quelques jours peuvent suffire pour que le moustique tigre produise une nouvelle génération ;
- Il peut voler sur plusieurs mètres pour trouver de l'eau ;
- Le moustique tigre évite les gros volumes d'eau comme les piscines.

Pourquoi lutter contre le moustique tigre ?

Un gêne non négligeable

Le moustique tigre se distingue des autres espèces de moustiques par son comportement de piqûre agressive. Il pique pendant la journée et avec beaucoup d'insistance.

Un vecteur de maladie tropicale

Le moustique tigre peut être un vecteur de maladies exotiques comme la dengue, le zika et le chikungunya. Le risque est toutefois limité, ces maladies exotiques n'étant en principe pas présentes sous nos latitudes.

Reconnaître un moustique tigre

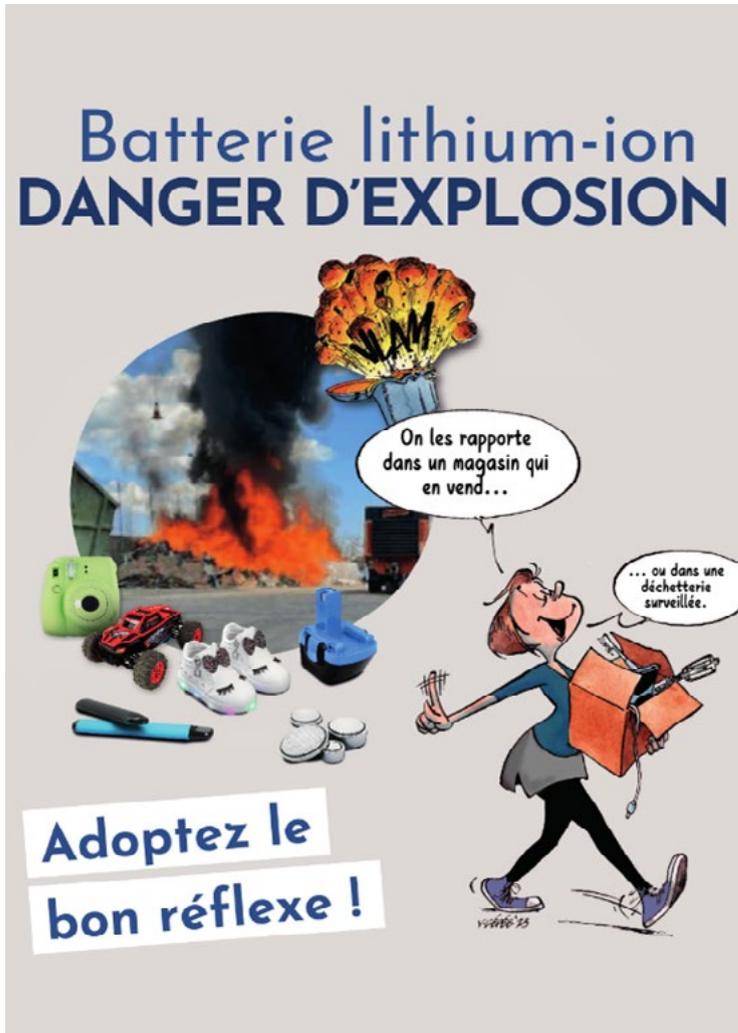
- Pattes zébrées noir et blanc
- Une ligne blanche traverse le thorax (dos de l'insecte)
- Moustique très petit (corps d'environ 5mm)
- Actif de jour

Signalez le en scannant le code QR



Batteries au lithium-ion

Bien éliminer pour éviter les accidents



Plusieurs incendies causés par des batteries au lithium-ion dans le processus de gestion des déchets ont fait les titres de l'actualité dernièrement. Mal triées ou endommagées, ces batteries chauffent et s'enflamment, pouvant provoquer d'importants dégâts. Afin de prévenir et d'éviter les accidents, chacune et chacun doit veiller à leur bonne élimination.

Les batteries au lithium-ion (BLI) sont omniprésentes dans les objets du quotidien. On les retrouve dans l'informatique, la téléphonie, la mobilité électrique ou les jouets mais également dans des produits dits jetables, comme les cigarettes électroniques et de nombreux gadgets publicitaires. Ces batteries sont généralement équipées de système de sécurité évitant les risques lors de l'utilisation.

C'est au moment de l'élimination que le danger d'incendie augmente. En raison du manque d'information, seules 20% des BLI sont triées et recyclées. Mélangées à d'autres déchets – potentiellement inflammables comme le papier, le bois, les plastiques –, elles passent souvent inaperçues dans

les volumes de matières récoltées. Les opérations de manutention, de transport ou de conditionnement peuvent alors causer des chocs mécaniques qui favorisent la combustion et des accidents pouvant blesser des personnes.

Que faire ?

Les piles et les accumulateurs font partie des déchets qui sont valorisés par les fabricants, les détaillants ou les importateurs. Vous pouvez donc les retourner directement auprès des commerces. Ces derniers ont l'obligation de reprendre gratuitement les piles et produits électroniques du même type que ceux de leur assortiment, peu importe le lieu d'achat, et indépendamment d'un nouvel achat.

Si vous préférez apporter les produits à la déchetterie, veillez à les déposer au bon endroit. Ne placez jamais un objet contenant de l'électronique dans un sac poubelle ! En cas de doute, le personnel communal est toujours disposé à vous renseigner.

Périmètre de gestion des déchets de la Broye

Inauguration d'une nouvelle table sur le sentier des Huguenots

Lundi 5 mai 2025, la Ville de Payerne et l'Association vaudoise des amis du sentier « Sur les pas des Huguenots et des Vaudois du Piémont » ont inauguré une nouvelle table sur le sentier des Huguenots à Payerne.

Le sentier des Huguenots c'est :

- Un chemin de randonnée culturel et historique qui suit les traces des Huguenots ayant quitté la France, traversé la Suisse en direction de l'Allemagne;
- 630 km de sentiers balisés ;
- 250 km de sentiers dans le canton de Vaud.

La table se trouve le long de la Broye à la Rue du Châtelard.

Retrouvez toutes les informations sur l'association et le parcours : www.via-huguenots-vd.ch/



N. Surchat-Delpédro

Inauguration de la nouvelle table en présence de Jacques Henchoz, Municipal, Claude Demissy, Accompagnant et Claude Dizerens, Président de l'Association

INFRASTRUCTURES, TRAVAUX PUBLICS ET DOMAINES

Information sur votre eau de consommation

Selon l'ordonnance fédérale sur l'eau potable, de source et minérale (art.5)

L'eau du réseau de Payerne est contrôlée trois fois par année selon un programme défini par le Laboratoire cantonal. Les prélèvements sont réalisés par le service communal des eaux.

Cela représente annuellement plus de trente prélèvements sur le réseau communal, effectués à différents endroits représentatifs entre les sources et les robinets, six prélèvements sur le puits de la Vernaz, et douze prélèvements sur le réseau de l'Entente. Ces prélèvements sont ensuite envoyés au Laboratoire pour analyses. Il est à noter que l'Entente intercommunale entre Payerne et Montagny a été dissoute au 31 décembre 2024.

De plus, un contrôle dit « prélèvement de surveillance » est effectué directement par le Laboratoire cantonal pour une analyse microbiologique et chimique.

Durant l'année 2024, toutes les analyses effectuées sur l'eau distribuée à la population et aux entreprises répondaient aux exigences légales pour les paramètres analysés.

Approvisionnement en eau

Provenance		Quantité	Traitement
Eau de source => écoulement gravitaire	Captages divers	35 %	Traitement préventif au chlore actif
Eau de nappe => pompage	Montagny (la Praz) Corcelles (la Vernaz)	1 % 64 %	Aucun / Traitement préventif aux UV
Consommation annuelle 2024	1'079'183 m ³ /an	Payerne – Fétigny - Armée	
Consommation moyenne annuelle (2012-2024)	1'158'251 m ³ /an		
Nombre d'habitant-es approvisionnés	10'792 (Payerne) + 1'285 (Fétigny)	au 31.12.2024	
Consommation journalière moyenne (y compris industrie)	~ 235 l. /hab.	(moyenne Suisse : ~285 l. /hab.)	
Consommation domestique journalière moyenne	~140 l. /hab.	(moyenne Suisse : ~142 l. /hab.)	

Qualité de l'eau

Voici quelques commentaires sur trois paramètres chimiques qui nous concernent plus particulièrement (valeurs mesurées lors du prélèvement du 25 juin 2024 à une fontaine publique) :

Dureté totale, 45.3°f (degré français).

On dit souvent que l'eau est un solvant universel : en effet, durant son voyage à travers les différentes couches géologiques, elle dissout de nombreux minéraux présents dans l'environnement. Plus l'eau contient de calcium et de magnésium dissous, plus elle est dite « dure ». Cette dureté n'altère pas la qualité de l'eau mais elle permet plutôt d'en améliorer le goût. Toutefois, elle met à rude épreuve les installations sanitaires et impose aux propriétaires d'immeubles un contrôle régulier des appareils et des conduites.

En Suisse, on distingue six classes de dureté :

	Dureté °f	Appréciation
1	0 - 7	très douce
2	7 - 15	douce
3	15 - 25	moyennement dure
4	25 - 32	assez dure
5	32 - 42	dure
6	42 et plus	très dure

A Payerne, entre 1990 et 2024, la dureté totale a été mesurée entre 35,6°f et 47°f.

Valeurs mesurées lors du prélèvement du 25 juin 2024 à une fontaine publique :

Paramètres	Valeurs mesurées	Normes
Température [°C]	11.2	VE : 8 – 15
pH [-]	7.2	VE : 6.8 – 8.2
Dureté totale [°f]	45.3	
Calcium [mg/l]	149	
Magnésium [mg/l]	19.6	
Sodium [mg/l]	15	VM : max. 200
Potassium [mg/l]	3.9	VE : < 5
Hydrogénocarbonates [mg/l]	466	
Sulfate [mg/l]	36	VE : max. 50
Chlorure [mg/l]	34.8	VM : max. 250
Nitrate [mg/l]	27.6	VM : max. 40
Chlorothalonil R471811 [mg/l]	0.545	VM : 0.1

VM : Valeur maximale selon OPBD / VI : Valeur indicative selon OPBD / VE : Valeur d'expérience selon SSIGE

L'eau est une denrée alimentaire vitale dont l'abondance et la qualité sont des nécessités quotidiennes.

BÂTIMENTS

Le Café du Marché change de mains

Après quatre années à la tête du Café du Marché, Mesdames Gaëlle D'Aversa et Nadia Lopez ont tiré leur révérence lors d'un week-end de clôture avec leur fidèle clientèle fin mai.

La Municipalité les remercie pour leur investissement et leur accueil. L'Exécutif leur adresse ses meilleurs vœux de réussite pour la suite de leurs aventures.

Une nouvelle page s'écrit avec l'arrivée des nouveaux exploitants, Monsieur Toni Scarpino et Madame Dulce Patino qui ont ouvert le jeudi 26 juin 2025.

Au programme : une ambiance chaleureuse, des boissons locales et des cocktails ainsi qu'une carte de tapas à partager, mêlant spécialités régionales et inspirations

vénézuéliennes et dominicaines. Des soirées à thème et des animations gourmandes viendront ponctuer la vie du Café du Marché tout au long de l'année.

La Municipalité souhaite plein succès à la nouvelle équipe et se réjouit de découvrir le souffle nouveau qu'elle apportera au Café du Marché.

A agender :

L'inauguration officielle du Café du Marché aura lieu le samedi 12 juillet 2025.

Réservation au **079 410 56 73** ou par email à **eurekatapas07@gmail.com**.

N.Surchat-Delpédro



Dulce Patino et Toni Scarpino devant le Café du Marché

Directive d'utilisation libre des refuges

Boulex, Cadets et Blanche-Neige

Des cas récents ont révélé que certaines personnes occupent les extérieurs des refuges, bien que ceux-ci aient été réservés via le bureau des réservations. Ce type de situation n'étant pas isolé, la Commune de Payerne tient à rappeler que les espaces extérieurs des refuges de Boulex, des Cadets et de Blanche-Neige doivent impérativement faire l'objet d'une réservation préalable pour garantir un usage exclusif.

En l'absence de réservation, ces extérieurs – notamment les couverts – peuvent être utilisés librement, à condition de respecter les règles suivantes : maintenir la propreté des lieux, emporter les déchets, et préserver la tranquillité du site. Cette utilisation libre et gratuite est strictement limitée aux horaires de police, soit de 08 h 00 à 22 h 00.

Avant toute utilisation, nous vous invitons à consulter l'agenda des réservations en ligne, disponible sur le site officiel de la Commune : www.payerne.ch.

Nous comptons sur votre sens du civisme et le respect des réservations afin d'éviter tout malentendu et de favoriser une cohabitation harmonieuse.

D. Marrozos



Chalet des Cadets

ACTIVITÉS ET LOISIRS

Présentation d'une société locale

Le club de volley GraPa affiche ses nouvelles ambitions



La saison 2024-2025 s'est terminée il y a peu pour les six équipes du volley Payerne-Granges (GraPa), club régional né de la fusion entre le VBC Payerne et le VBC Granges-Marnand en 2022. Une saison en dents de scie pour les joueuses et joueurs de la Broye vaudoise.

Parmi les motifs de satisfaction : la création d'une nouvelle équipe Hommes, engagée en 3^{ème} ligue, qui a permis de relancer la section masculine du volleyball dans la région et la promotion en 3^{ème} ligue professionnelle de l'équipe féminine première, fruit d'un engagement collectif et d'un travail régulier tout au long de la saison.

Tout n'a pas été rose, puisque le club a malheureusement vécu la relégation de son équipe de 4^{ème} ligue. Statu quo pour l'équipe de 5^{ème} ligue, qui a terminé en milieu de classement. Côté jeunesse, les juniors filles de moins de 18 ans (M18), qui ont participé à leurs premiers tournois, et les filles et garçons de moins de 13 ans, qui jouent en mixte (M13) ont montré un potentiel prometteur.

Un nouveau comité

Pas le temps de s'attarder sur le passé ; le club de GraPa prépare déjà la nouvelle saison. Un nouveau comité a été élu en mai 2025 après la démission de 2 membres ; la présidente Emeline Gilliland, remplacée par Cynthia Piot, et la responsable des arbitres Anouck Bersier, remplacée par Valérie Collaud. Au total trois nouveaux membres ont été élus lors de la dernière assemblée portant l'équipe dirigeante à six personnes. Cette nouvelle équipe se dit motivée, mais consciente des défis à venir.

La saison prochaine démarrera en septembre. Et les objectifs pour l'exercice 2025-2026 sont nombreux et assumés.

« Nous souhaitons tout d'abord renforcer l'équipe Hommes par de nouveaux joueurs et trouver un entraîneur pour encadrer ce groupe », explique Maude Faucherre, joueuse et secrétaire du club. Les Hommes s'entraînent les jeudis de 19 h 30 à 21 h 30 au Battoir de Granges-Marnand.

L'envie d'une promotion

L'équipe de 5^{ème} ligue Femmes est également en quête d'un-e coach, avec des entraînements prévus les mardis de 19 h 30 à 21 h 30. L'objectif ? Faire mieux que la saison dernière. « Nous visons le haut du classement et même une montée en 4^{ème} ligue », affirme Maude Faucherre. En parallèle, le maintien de l'équipe Femmes en F3Pro sera évidemment une priorité pour le club.

Chez les juniors, la nouveauté majeure sera la participation des M18 à un championnat officiel pour la première fois.

Les M13, quant à eux, poursuivront leurs apprentissages à travers divers tournois organisés dans la région.

Motivé-e ?

Tu veux devenir coach ou tu es intéressé-e à intégrer l'une de nos équipes ? Contacte Cynthia au 079 957 26 79 et va jeter un œil sur notre site et nos réseaux sociaux.

Plus d'informations sur : www.volleygrapa.ch

Suivez-nous sur Instagram : [volley_payerne_granges](https://www.instagram.com/volley_payerne_granges)

Contact : Cynthia Piot – 079 957 26 79

M.Gobet



L'équipe juniors M18



L'équipe homme

ACTUALITÉS

Abbatiale de Payerne

Programme culturel 2025



Le Jardin des Moines : un été de partage pour fêter nos 5 ans

Du 4 juillet au 10 août 2025

Cet été, l'Abbatiale de Payerne fête ses cinq ans de réouverture avec un programme sous le signe de la détente, de la complicité et du bien-être. Durant plus d'un mois, un jardin éphémère s'installera dans la cour, accueillant le public autour d'activités originales, sensorielles et conviviales.

Un jardin ouvert à toutes et tous

Du lundi au dimanche, de 10 h 00 à 17 h 30, le public pourra flâner entre les plantes aromatiques et profiter d'une boisson fraîche ou d'un café dans une ambiance estivale.

Week-end anniversaire 11 au 13 juillet 2025

Pendant trois jours, l'Abbatiale invite les visiteur-euses à un week-end festif, avec visites flash, musique et moments conviviaux. Chaque jour, des visites guidées de 30 minutes sur les travaux de restauration seront proposées à 10 h 30, 13 h 30 et 15 h 30.

Côté musical, des mini-concerts de découverte de musique ancienne rythmeront le week-end. Le vendredi soir à 20 h 00, Benoît Zimmermann proposera « Écoute ! », une immersion sonore dans l'obscurité autour de l'orgue. Le samedi à 20 h 00, la Cie La Renaissance présentera un concert de musique classique avec des extraits de l'ouvrage « De la considération » de Bernard de Clairvaux. Une célébration œcuménique clôturera le week-end dimanche à 17 h 30.

Le dimanche midi une paella géante sera cuisinée sur place par le restaurant La Scala (Fr. 28.- par adulte, Fr. 15.- par enfant, sur réservation à info@abbatiale.ch).

Tarif spécial: Fr. 5.- par personne, pass week-end à Fr. 10.- ou Fr. 20.- pour les familles. Gratuit pour les Payernois-es. Entrée libre pour les concerts.

Ateliers bien-être ludiques mardi 8 et jeudi 24 juillet 2025

Deux ateliers sensoriels et ludiques seront animés par Muriel Bonny de l'Institut de massages ayurvédiques Plume d'Or, précédés d'une mini-visite de l'Abbatiale sur le thème des plantes et des animaux. Prévoir un tapis de yoga par personne et une tenue confortable.

Le mardi 8 juillet, de 13 h 30 à 15 h 30, parents et enfants exploreront ensemble les émotions, les huiles essentielles et la pratique de l'automassage.

Binômes adulte / enfant dès 6 ans.
Tarif : Fr. 30.- par binôme.

Le jeudi 24 juillet, de 10 h 00 à 12 h 00, les enfants découvriront huiles essentielles, automassage et création d'un mandala coloré sur galet.

Dès 6 ans. | Tarif : Fr. 20.-

Yoga en famille dans l'Abbatiale samedi 26 juillet 2025

Le samedi 26 juillet, de 9 h 00 à 11 h 00, l'Abbatiale accueillera une séance de yoga en binôme adulte/enfant, accessible à tous les niveaux. Animée par Muriel Vernier (Muriel Yoga), cette séance originale sera suivie d'une mini-visite sur le thème de la lumière, des bruits et des animaux, puis d'un café-croissant.

Tarif : Fr. 30.- par binôme. Prévoir un tapis de yoga par personne et une tenue confortable.

Animations découvertes musicales – tous les week-ends

Tous les vendredis, samedis et dimanches, des mini-concerts (20 minutes) offriront une immersion dans les musiques anciennes. Instruments oubliés, échanges avec les instrumentistes et découvertes sonores seront au programme, pour tous les publics.

Horaires :

- le vendredi à 16 h 30
- le samedi à 11 h 30, 14 h 30 et 16 h 30
- le dimanche à 14 h 30 et 16 h 30

Dans l'Abbatiale, la Paroissiale ou le jardin.

Programme complet et inscriptions : www.abbatiale.ch/jardin-des-moines-2025 ou via le QRCode.



**ABBATIALE
DE PAYERNE**
MONUMENT NATIONAL. POUR TOUS

Du 4 juillet au 10 août 2025

- Jardin des Moines
- Jardin éphémère et terrasse (10 h 00 – 17 h 30)
- Mini-concerts de musique ancienne tous les week-ends

Mardi 8 juillet 2025

- Atelier parents-enfants : explorer ensemble ses émotions (13 h 30 – 15 h 30, Fr. 30.-)

Du 11 au 13 juillet 2025

- Week-end anniversaire : visites flash, concerts, paella géante

Jeudi 24 juillet 2025

- Atelier enfants : créativité & bien-être (10 h 00 – 12 h 00, Fr. 20.-)

Samedi 26 juillet 2025

- Yoga en famille dans l'Abbatiale (09 h 00 – 11 h 00, Fr. 30.-)

Du 5 septembre 2025 au 22 février 2026

- Exposition « Louis Bosset (1880-1950) : du compas à la truelle »

Chaque premier samedi du mois, 18 h 15 : concert d'orgue dans l'Abbatiale ou dans la Paroissiale

ACTUALITÉS

slowUp de la Broye

Le dimanche 27 juillet 2025 de 10 h 00 à 17 h 00 se déroulera la troisième édition du slowUp de la Broye. Le parcours traversera les localités de Montet, Cugy, Fétigny, Payerne, Corcelles, Grandcour, Estavayer-le-Lac et Lully.

Des stands et des animations seront mis en place par les sociétés locales sur la zone de fête qui se trouvera sur la Place du Marché. Les sociétés vous attendent nombreuses et nombreux afin de partager un moment convivial à Payerne.

Accès

Il est possible de rejoindre le parcours tout du long en transports publics ou en vélo, trottinette, roller ou à pied. Il est accessible pour tous les âges et à toutes les catégories de sportifs et sportives grâce à son tracé relativement plat.

Des stands de restauration et des animations vous attendent tout au long du parcours.

Fermeture des routes

Les routes seront fermées à la circulation entre 09 h 00 et 18 h 00 :

- Route d'Yverdon
- Rue d'Yverdon
- Grand Rue
- Place du Marché
- Rue du Temple
- Avenue Général-Jomini
- Route de Neuchâtel

Merci de respecter la signalétique mise en place.

Retrouvez toutes les informations utiles sur www.slowup.ch/broye

Comité slowUp la Broye

Dimanche 27 juillet 2025

slowUp
la Broye

Dimanche
27.07.2025

10–17 heures | 30 km
Animations et restauration
tout au long du parcours

Montet, Cugy, Fétigny, Payerne,
Corcelles, Grandcour,
Estavayer-le-Lac, Lully

www.slowup.ch
& suivez-nous @ f

Découvre la Broye



Le 27 septembre 2025, la Jeune Chambre Internationale de la Broye vous invite à une expérience unique : **Découvre la Broye**. Pour sa première édition, cet événement exceptionnel vous donnera accès gratuitement à des lieux emblématiques de Payerne, habituellement fermés au public.

Parmi les sites ouverts spécialement pour l'occasion, vous pourrez explorer les anciens abattoirs, un lieu chargé de mystère et d'atmosphère singulière. Le manège de la Foule, quant à lui, vous dévoilera un espace rare en parfaite harmonie avec la nature. Vous découvrirez également le moulin et plusieurs brasseries, témoins d'un riche patrimoine industriel souvent méconnu des visiteuses et visiteurs. Ces sites atypiques vous feront vivre une expérience originale, loin des circuits touristiques classiques, pour redécouvrir Payerne sous un angle inédit.

Que vous soyez en famille, entre amies et amis ou en solo, **Découvre la Broye**

promet une journée enrichissante, pleine de découvertes et de moments conviviaux dans des lieux empreints d'histoire et de caractère. C'est l'occasion parfaite de s'éloigner des sentiers battus et de vivre une aventure hors du commun, en découvrant des espaces peu accessibles.

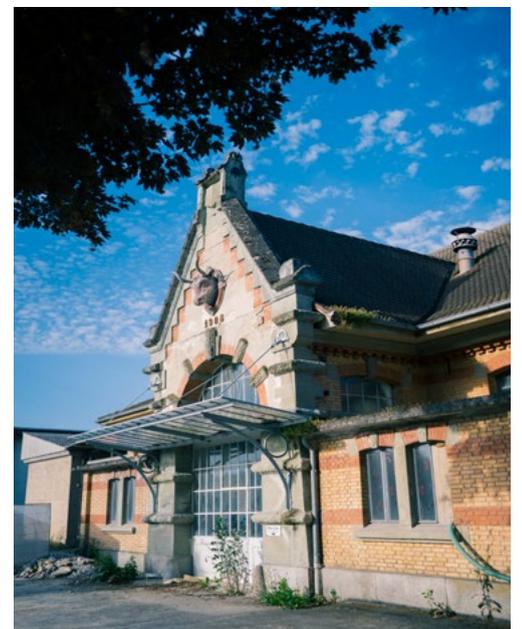
Que vous soyez Payernoise ou Payernois ou simplement de passage, cet événement vous invite à porter un nouveau regard sur la ville, à apprendre et à vous émerveiller devant ses trésors cachés.

Pour en savoir plus et vous inscrire gratuitement, rendez-vous sur le site officiel de l'événement <http://decouvre-la-broye.ch/> et suivez la Jeune Chambre Internationale de la Broye sur ses réseaux sociaux (@jcbroye).

À très bientôt pour une journée riche en surprises et en découvertes !

JCI Broye, L. Collaud

Samedi 27 septembre 2025



Les anciens abattoirs

AGENDA DES MANIFESTATIONS

Dates	Désignation manifestation	Lieu	Société organisatrice
27 juillet 2025	Tournoi de pétanque	Boulodrome, Av. du Stade 7	Les Boules Payernoises
27 juillet 2025	slowUp la Broye	Place du Marché	Comité d'organisation local
31 juillet et 1 ^{er} août 2025	Fête nationale	Place du Marché	Société de Développement
5 et 6 août 2025	Dons du sang	Salle Guillermaux	Samaritains de Payerne et Transfusion Interrégionale CRS
15 au 18 août 2025	Tirage de Payerne	Place des Tireurs à la cible	Société des Tireurs à la Cible
23 août 2025	Visana Sprint Finale Cantonale Vaudoise	Stade municipal	Centre Athlétique Broyard
5 septembre 2025	Payerne Morning Run	Stade municipal	Commune de Payerne
5 et 6 septembre 2025	35 ^e anniversaire des Ménéguèzes	Halle des Fêtes	Les Ménéguèzes
6 septembre 2025	Marché d'Eté	Place du Marché	Commune de Payerne
7 septembre 2025	Tournoi de pétanque	Boulodrome, Av. du Stade 7	Les Boules Payernoises
19 et 20 septembre 2025	Poulpe Festival	Place du Marché et centre-ville	Le Poulpe Festival
20 septembre 2025	Journée sans voiture et PARK (ing) Day	Centre-ville	Demain la Broye et Commune de Payerne
27 septembre 2025	Fête multiculturelle	Place du Marché	CCSI
27 et 28 septembre 2025	Championnats Vaudois Multiples	Stade municipal	Centre Athlétique Broyard
3 octobre 2025	Payerne Morning Run	Stade municipal	Commune de Payerne
4 octobre 2025	Marché d'Automne et Route du Moût	Place du Marché	Commune de Payerne et Société de développement
4 et 5 octobre 2025	Space Days	Musée de l'aviation militaire de Payerne	Espace Passion

Plus d'informations sur www.payerne.ch/manifestations



A vos agendas

LOTOS

Saison 2025-2026
Payerne – Halle des Fêtes



usl@payerne.ch

Dates	Sociétés organisatrices	Horaires
19.10.2025	FC Centre Broye	14h00
26.10.2025	Club des Aînés	14h00 & 19H30
02.11.2025	Chanson des Hameaux / La Campagnarde	14h00
16.11.2025	Echec au Cancer / Les Samaritains	14h00
07.12.2025	Corps de Musique l'Avenir	14h00
21.12.2025	Fédération Suisse de Gym FSG	14h00
26.12.2025	Union des Tireurs Payernois	14H00 & 19H30
04.01.2026	La Caecilia / La Coccinelle	14H00
18.01.2026	Les Gais Pinsons	14h00
25.01.2026	La Campagnarde / Chanson des Hameaux	14h00
01.02.2026	Union Instrumentale	14h00
08.02.2026	Club de Voltige	14h00
19.02.2026	CDM & Ecoles (Brandons)	20h00
08.03.2026	Badminton Club	14h00
15.03.2026	Ecole de Musique Union Instrumentale	14h00
19.04.2026	Unihockey Club	14h00

Soutenez nos sociétés locales payernoises

SOCIETEDEVELOPEMENTPAYERNE.CH



FÊTE NATIONALE PAYERNE

PLACE DU MARCHÉ

» 2025

31.07 FESTIVAL DE RACLETTES

01.08 CONCERT DE STORM 31 + 1^{ER} | CONCERT DE L'AVENIR 1^{ER} | SPECTACLE DE FEU 31 + 1^{ER} | DISCOURS OFFICIELS 1^{ER} | FRITURE DU LAC

17H00 - 23H00

KIS COMMUNICATION